



Advancing Security Worldwide

Newsletter 1/2013



ASIS France



**PARTENAIRES
2013**

Voici la première édition de la newsletter du chapitre France d'ASIS.

Première association de professionnels de la sécurité au monde (38 000 membres sur les cinq continents), ASIS développe un triple objectif : permettre à des professionnels d'échanger sur leurs pratiques afin d'améliorer la sécurité de leurs organisation, permettre à des spécialistes d'acquérir des certifications reconnues et travailler sur la normalisation de la sécurité.

Le chapitre France, créé depuis plusieurs années s'attache à déployer ces axes de travail sur le territoire national. L'ancrage d'ASIS à l'international lui apporte une spécificité au sein du paysage associatif de la sécurité.

Cette année, le «12th European security conference and exhibition» a eu lieu à Göteborg en Suède. Lieu d'échange particulièrement riche et intéressant, ce salon a regroupé plus de cinq-cent professionnels venus d'Europe, mais aussi des autres continents. Le chapitre était représenté par cinq membres sur place.

Espérons que nous serons plus nombreux l'an prochain, à La Haye, du 1er au 3 avril. Pour ceux qui souhaiteraient intervenir au cours de ce congrès, ils peuvent d'ores et déjà soumettre leurs projets (avant le 8 septembre). Plus d'informations sur le site d'ASIS :

[Comment devenir conférencier à La Haye en 2014 ?](#)

Agenda

- septembre
 - du 24 au 26 participation à Preventica Lyon avec 2 conférences
 - du 24 au 26 participation à APS Paris avec 1 conférence
- octobre
 - les 22 et 23 participation aux Universités d'été de la sécurité
- novembre
 - du 19 au 22 participation avec un stand à Milipol Paris
- décembre
 - organisation de la CSO Roundtable Europe à Paris



Vous souhaitez recevoir directement cette newsletter ?

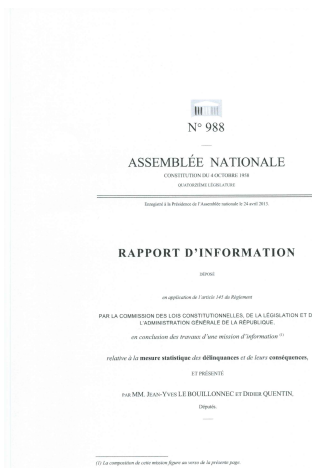
Faites-en la demande en écrivant à asis.249@gmail.com

REMISE DU RAPPORT DE LA MISSION PARLEMENTAIRE RELATIVE À LA MESURE STATISTIQUE DES DÉLINQUANCES ET DE LEURS CONSÉQUENCES

Créée en juillet dernier par la commission des lois de l'Assemblée Nationale, la mission relative à la mesure statistique des délinquances et de leurs conséquences a pour objet de réfléchir aux outils et méthodes de mesure de la délinquance en France et à ses conséquences.

A cet effet, la mission a procédé à l'audition d'un certain nombre de responsables publics et de personnalités reconnues pour leurs compétences sur ces questions, dont le ministre de l'Intérieur, et à des visites de services ayant à traiter de ces questions.

Dans ce cadre, les responsables de l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP) ont été auditionnés par les membres de la mission. L'ONDRP a par ailleurs reçu la visite de ses président et vice-président.



Les conclusions de la mission ont été remises le 24 avril.

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/controlle/lois/delinquances.asp>

NOTICE TECHNIQUE DE L'ANSSI SUR LES SMARTPHONES

L'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), a publié, en juin 2013, une notice technique de recommandation relative à l'utilisation des «ordiphones».

Cette recommandation liste un certain nombre de types d'attaques possibles ainsi que des mesures de sécurité à mettre en oeuvre pour sécuriser leur utilisation.

L'ANSSI, agence gouvernementale produit régulièrement des documents de ce type afin de permettre aux utilisateurs d'augmenter le niveau de sécurité de leurs installations : rdiphones, contrôle d'accès, médias amovibles, etc.

[Notice technique](#)

Sommaire

- | | | |
|---|--|--|
| 1 - Editorial | 2- Recommandation de l'ANSSI sur les smartphones | 4 - Rapport AGRASC 2012 |
| 2 - Rapport parlementaire sur la mesure statistique de la délinquance | 2- Rapport Ernst & Young sur la fraude | 4 - CNIL et vote électronique |
| 2 - Forum «Technology against crime» à Lyon | 3 - Le nouveau bulletin de la délinquance enregistrée de l'ONDRP | 5 - dîner-débat sur les agents de recherche privés |
| | 3 - ESM meetings à Paris | 5 - Baromètre de la gestion des risques dans les collectivités |
| | 4 - Vois à main armée contre les personnes morales du secteur marchand | 6 - Comité young professionals |
| | | 6 - Comité women in security |



Technology Against Crime

(forum international sur la lutte contre le crime)

Sous le parrainage du Ministre de l'intérieur, M Manuel Valls, et de Mme Mirreille Balestrazzi, Présidente d'Interpol, six-cent acteurs internationaux publics et privés de la sécurité se rencontreront à Lyon les 8 et 9 juillet 2013.

Ministres délégués, représentant des pays membres d'Interpol, industriels, chercheurs, se retrouveront à l'occasion de ce premier forum afin d'évoquer les thématiques suivantes :

- 1 - la technologie contre la criminalité organisée transnationale (sécurisation des frontières)
- 2 - la technologie et tranquillité de l'espace public
- 3 - La technologie et la protection du droit à l'identité
- 4 - Une technologie respectueuse des libertés fondamentales

De nombreux conférenciers de renom participeront à cette réflexion : Mick O'Connell (Interpol), Ali Mohammed Al-Khouri (EAU), Jean-Paul Pinte (cirminologue), etc.

Pour en savoir plus : www.forum-tac.org



RAPPORT 2013 DU CABINET ERNST & YOUNG SUR LA FRAUDE

Le [rapport annuel](#) du cabinet est désormais en ligne et consultable librement pour étude et analyse.



INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Les nouveaux bulletins de la délinquance enregistrée

Bulletins mensuels de la délinquance enregistrée : un nouveau format pour tenir compte de certaines ruptures de continuité statistique et présenter les nouveaux indicateurs du ministère de l'Intérieur

Le bulletin mensuel de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) permet la diffusion des statistiques mensuelles les plus récentes sur les faits constatés par la police et la gendarmerie.

L'ONDRP procède à des analyses sur 12 mois glissants, ce qui consiste à comparer les nombres de faits constatés lors des 12 derniers mois à ceux des 12 mois précédents.

En raison de ce que l'ONDRP appelle des **ruptures de continuité statistique**, dont la plus récente fait l'objet d'un chapitre à vocation méthodologique dans le bulletin mensuel de mai 2013 (pages 12 à 15), seules certaines variations sur 12 mois glissants des faits constatés de crimes et délits non routiers peuvent être commentées en tendance. La majeure partie du bulletin mensuel est composée de nombreux tableaux et graphiques permettant de rendre publiques les statistiques mensuelles sur la délinquance enregistrées par la police et la gendarmerie à leur niveau le plus détaillé.

Le premier tableau du bulletin, cependant, est extrait d'une

autre source : l'enquête nationale de victimation « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP.

En s'appuyant sur les estimations de taux de plainte extraites de cette enquête annuelle, ce tableau permet au lecteur de se familiariser avec le concept de délinquance enregistrée dont on rappelle qu'il ne faut pas assimiler à la délinquance commise. Toute personne qui commente les chiffres sur la délinquance enregistrée doit, pour éviter une telle confusion sur sa nature, toujours préciser qu'il s'agit de faits constatés ou d'infractions enregistrées par la police et la gendarmerie.

plus :

retrouvez les fiches départementales des faits constatés par les services de police et de gendarmerie sur le site de l'ONDRP/Les publications/Bulletins mensuels

En avril 2013, le ministère de l'Intérieur a entamé une phase de test de **nouveaux indicateurs d'activité des services** qu'il a conçus pour laquelle l'expertise statistique de l'Observatoire a été sollicitée. Le volet indicateurs de constatation et d'interventions fait désormais l'objet d'une présentation par l'ONDRP dans ses bulletins mensuels. Cette présentation ainsi que la diffusion des tableaux détaillés définis par le ministère de l'Intérieur permet au lecteur du bulletin mensuel de prendre connaissance de ces nouveaux indicateurs d'activité des services (dans leur forme provisoire actuelle) et, s'il le souhaite, de participer à l'expérimentation en cours.

<http://www.inhesj.fr/fr/ondrp/lespublications/bulletins-mensuels>



ESM meetings

ESM est un événement unique. Ce n'est pas un salon, mais une rencontre européenne entre **fournisseurs de solutions en sécurité et sûreté** et **porteurs de projets**. Dans un cadre convivial, les participants échangent lors de rendez-vous d'affaires ciblés et programmés.

Ouvert aux participants tant publics que privés, français comme européens, ce rendez-vous professionnel représente une occasion privilégiée de rencontres professionnelles pertinentes et ciblées.

Les exposants représentent tous les secteurs de la sécurité : matériels (sûreté et sécurité), prestations (physiques comme intellectuelles), conseil ou assistance.

Pour en savoir plus :

www.esmeetings.fr

Contact : 01 41 86 41 12
ou esmeetings@advbe.com

NOTA

Un retour sur cette édition sera fait dans le prochain numéro de la newsletter du chapitre.

VOLS A MAIN ARMEE CONTRE LES PERSONNES MORALES DU SECTEUR MARCHAND

Publication du Grand Angle n°32 : les vols à main armée contre les personnes morales du secteur marchand constatés par la police et la gendarmerie nationales entre 2006 et 2011.

Cette étude, publiée en février, s'intéresse d'une part aux tendances, d'autre part aux caractéristiques des vols à main armée contre le secteur marchand. Elle a été réalisée en exploitant l'état 4001 ainsi que des données obtenues auprès de l'Office Central de Lutte contre le Crime Organisé (OCLCO).

En complément de cette analyse, l'Observatoire a souhaité étudier les disparités du nombre de

vols à main armée, afin de déterminer si certains départements ou certains types de commerces étaient plus fréquemment visés que d'autres.

L'étude complète est téléchargeable ici : <http://www.inhesj.fr/fr/ondrp/lespublications/grand-angle/32>



RAPPORT AGRASC 2012

Le 7 mai 2013, l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) a publié son rapport d'activité pour 2012.

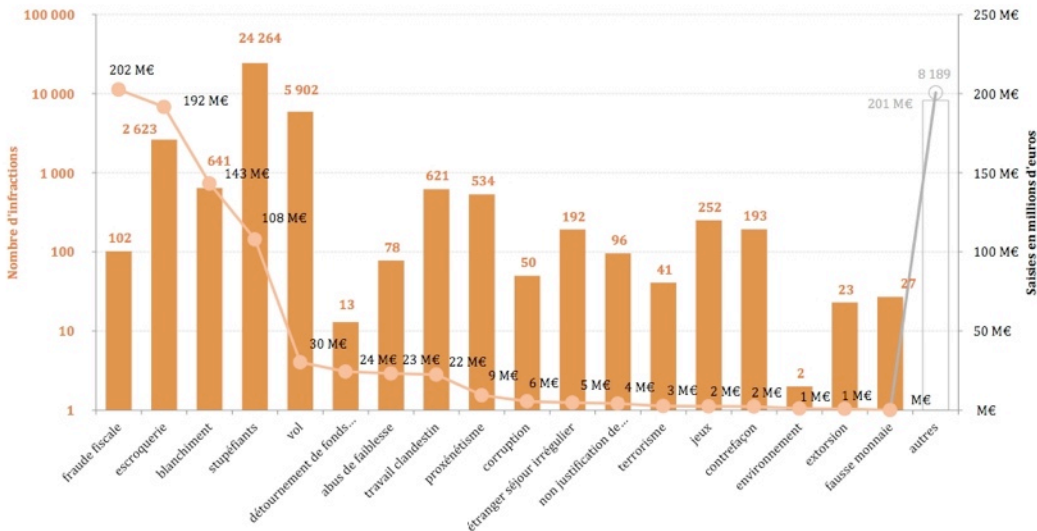
Ce deuxième rapport confirme l'augmentation de son activité, avec un doublement du nombre d'affaires traitées. L'Agence dispose désormais de statistiques permettant d'analyser les données transmises, de dégager des tendances et de tirer des enseignements utiles pour appréhender certains déve-

loppements de la criminalité organisée ou de la délinquance ordinaire.

L'Agence y réitère notamment toutes les propositions d'évolutions législatives qu'elle avait formulées dans son précédent rapport, qui n'ont pas été à ce jour traduites dans les textes, et notamment celle d'instaurer la peine complémentaire de confiscation du patrimoine en cas de blanchiment commis par une personne morale.

Le rapport :
http://www.economie.gouv.fr/files/20130507_AGRASC_Rapport_activite_2012.pdf

Nombre d'infractions / Montants saisis par familles d'infractions



VOTE ELECTRONIQUE : AVERTISSEMENT DE LA CNIL POUR DÉFAUT DE SÉCURITÉ

La CNIL prononce un avertissement à l'encontre de la société TOTAL RAFFINAGE MARKETING en raison de défauts de sécurité constatés lors d'élections professionnelles réalisées par vote électronique. La société avait eu recours à la solution de vote " Election central " commercialisée par le prestataire ELECTION-EUROPE.



[Texte de l'avertissement](#)

DÎNER-DÉBAT SUR LES AGENTS DE RECHERCHE PRIVÉE



Le Syndicat national des agents de recherches privées - France Détectives, est le syndicat à la fois le plus ancien (fondé en 1960 sous l'appellation CNAR) et le plus important de la profession en France. Il compte environ cent cinquante membres dont plus de cent trente agences notoirement connues et de bonne réputation et trois sociétés de recouvrement de près de vingt salariés chacune. En février 2011 lors de son Assemblée générale à Nantes, le SNARP - FD a fêté ses **50 ans** titre du SNARP. L'organisation a pour volonté de communiquer en totale transparence.



Le 25 juin, le chapitre ASIS a tenu une conférence sur les enquêtes privées en France. Quarante-quatre ont participé à cette soirée, tant des membres ou des fidèles du chapitre, que des personnes extérieures, intéressées et curieuses. Cel démontre bien l'intérêt d'un tel sujet.

Code de déontologie

La réunion a débuté par un cocktail de bienvenue à l'hôtel Marriott Rive-Gauche à Paris. Après cela, M Jean-Emmanuel Deryn, président du SNARP (le SNARP est le plus ancien et le plus important syndicat enquêteurs) a présenté pendant une heure et demie la profession des enquêteurs.

Il a présenté le cadre de travail en France: environne-

ment juridique, formations obligatoires, mode de fonctionnement, etc. Il nous a rappelé l'importance du respect du «Code de déontologie de la sécurité» ainsi que du code de la sécurité intérieure.

Background check

Puis il a répondu à quelques questions sur certains points précis comme les limites légales pour les enquêtes ainsi que les enquêtes de recrutement.

Ce sujet ayant suscité un intérêt certain pour bon nombre des participants, le chapitre envisage d'organiser une conférence sur ce thème spécifique au cours du mois d'octobre.



BAROMÈTRE DE LA GESTION DES RISQUES DANS LES COLLECTIVITÉS

[Arengi](#), l'[ADGCF](#) et l'[AMRAE](#) publient le premier baromètre de la gestion globale des risques au sein des collectivités. Définition des risques jugés importants, établissement de cartographies adaptées, audits internes, tels sont quelques-uns des points abordés dans ce document librement consultable - <http://fr.calameo.com/read/002234410d4751b4c480a>

Comité Young professionals

Le comité des jeunes du chapitre accueille en son sein les professionnels de la sécurité de moins de quarante ans. Il permet un réseautage adapté aux besoins de cette population spécifique.

Il permet aussi de relier, au niveau international, les jeunes professionnels de la sécurité du monde entier en leur permettant d'accéder à des ressources dédiées.

En France, le comité a été constitué officiellement le 4 décembre 2012.

Bibliographie

Le comité young professionals du chapitre ASIS France vient de publier sa première bibliographie analytique. Le sujet traité pour cette première édition était le terrorisme.

Les cinq livres retenus étaient :

- The longest war de Peter Bergen
- Brothers in arms de Camille Tawil
- The last refuge de G. Johnsen
- The siege of Mecca de Y. Trofimov
- The prophet and Pharaoh de G. Kepel

L'étude analyse aussi plusieurs formations spécifiques dédiées à la lutte contre le terrorisme ainsi que des sites considérés comme des références, en France comme dans le monde anglo-saxon.

Vous souhaitez plus de renseignements sur le comité ? ou recevoir l'analyse bibliographique ?

écrivez à asis.france.yp@gmail.com

Comité Women in security

La création de ce comité part du constat de la sous-représentativité des femmes dans les différents secteurs de la sécurité. L'objectif est donc de regrouper les femmes exerçant des fonctions de responsabilité dans ce domaine afin de promouvoir leur action et de créer un réseau dédié.

Le comité international a d'ailleurs lancé un programme de mentoring afin de permettre aux femmes d'évoluer dans les métiers de la sécurité.

Vous souhaitez plus d'informations ou rejoindre ce comité ? écrivez à asis.france.249@gmail.com

Evénements passés

25 juin 2013

Dîner-débat sur les agents de recherche privés par J.-E. Deryn

4 avril 2013

Dîner-débat sur «l'humour du risque» par Daniel Rémy

28 mai 2013

Conférence sur les fonctions de «risk-maanger dans l'entreprise» au cours du salon Preventica Lille par Eric Davoine et Sylvan Ravinet

16 mai 2013

Participation à un colloque sur la sécurité des expatriés à l'université de management Léonarde de Vinci avec Cyril Gorlier

4 décembre 2012

Gala ASIS France au Val-de-Grâce

Quatre conférences au cours du salon Expoprotection :

- Le baromètre des métiers de la sécurité par Nicolas Le Saux et Géraud Huguet
- le risque NRBC dans le monde de l'entreprise
- les études de sûreté dans les projets de construction par Eric Chalumeau
- l'organisation du service de sécurité de Rio Tinto par Charlie Martin

Nous suivre :



ASIS France



ASIS France



ASIS Europe Network